



Philippe Belin est nommé directeur juridique de l'Association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA), dont il était depuis 2007 conseiller auprès de la direction générale, en charge des programmes gouvernementaux et des relations avec l'Etat. Il avait auparavant été chargé, au sein du secrétariat général du gouvernement, de la dématérialisation normative et de la diffusion du droit. À l'AFPA, une de ses priorités sera de sécuriser et de stabiliser juridiquement les relations avec les régions, qui sont désormais chargées de la commande publique de formation professionnelle à la place de l'Etat, dans le cadre d'appels d'offres.

Un domaine désormais ouvert à la concurrence, où la prévention du risque contentieux est une priorité.

Frédéric Lefebvre, porte-parole de l'UMP, a prêté serment le 22 octobre dernier comme avocat au barreau de Paris.

Contrairement à ce qu'ont pu écrire nos confrères journalistes, l'homme politique ne rejoindrait pas le cabinet Ashurst, mais s'installerait à son compte. Il était auparavant suppléant d'André Santini à son poste de député, durant les quelques mois où ce dernier exerçait en tant que secrétaire d'Etat à la fonction publique. Dépourvu de fonctions officielles depuis le dernier remaniement du gouvernement, Frédéric Lefebvre a été admis au barreau en bénéficiant de son statut de «fonctionnaire de catégorie A». Il se place ainsi dans la lignée de Jean-François Copé, Dominique Villepin ou encore Noël Mamère, qui portent dorénavant la robe. Le barreau serait-

il devenu un refuge pour politiques en mal d'activité ?

Les cabinets d'avocats d'affaires chinois JunZeJun et français Kahn & Associés viennent de négocier un partenariat.

Avec leurs équipes combinées de 280 avocats, ils comptent offrir conseil et assistance aux sociétés désirant pénétrer le marché chinois ou le marché français, et faire bénéficier leurs clients de ressources locales pour les assister dans leurs transactions internationales.

Lerins Avocats vient de lancer un portail du management package et de l'intéressement des salariés et managers par l'actionariat. Ce site d'information permet à ces derniers de comparer les instruments légaux existants, et leur propose également du conseil ainsi qu'une boîte à outils. Le site a été conçu par Laurent Julienne, cofondateur de Lerins et managing partner, Alexis Katchourine, associé, et Cédric Vincent.